

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/SR/VC/FD/26/AUT/038

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

[fdomergue@bourgoinjallieu.fr](mailto:fdomergue@bourgoinjallieu.fr)

Tél. : 04 74 43 19 00

## AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public  
Carnaval des écoles

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

**AUTORISE** par la présente,

Les écoles St-Michel et St-Joseph– 6 rue de la Paix et 14 rue des Moulins – 38300 BOURGOIN-JALLIEU  
représentées par Mme Carole Borucki

A organiser un carnaval avec déambulation sur l'espace public  
Le vendredi 13 mars 2026 de 14h30 à 16h30

La déambulation empruntera le parcours suivant : rue des Moulins, rue de la Liberté et Esplanade de la  
Folatière

L'organisateur se charge de l'encadrement du cortège pendant toute la déambulation.

Les lieux devront être laissés propres à l'issue de la manifestation.

A Bourgoin-Jallieu, le vendredi 13 février 2026

  
Sébastien CHALESSIN



10ème Adjoint au Maire  
en charge des Espaces Publics,  
de la Voirie et des Espaces Verts

Mairie de Bourgoin-Jallieu  
CS 62010  
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex  
04 74 93 00 54

[bourgoinjallieu.fr](http://bourgoinjallieu.fr)

